

Accord sur le plan stratégique pour la Défense en 2030

Aujourd'hui, le gouvernement a franchi un pas historique pour l'avenir de la Défense belge.

Décisions de principe

Nous souhaitons nous positionner comme une Défense équilibrée et solidaire envers nos partenaires que sont l'OTAN, l'UE et l'ONU. La Défense se voit dotée d'un budget global de **9,2 milliards d'euros** afin de pouvoir investir d'ici 2030 dans les Composantes Terre, Air, Marine ainsi que dans la cyber intelligence. La Défense évoluera vers un effectif de **25 000 FTE** (équivalents temps plein) ayant un âge moyen d'environ 34 ans (contre 40 actuellement). Elle s'engagera à moderniser sa politique du personnel, ses statuts, ses formations et sa gestion des connaissances.

Points importants

Nous tendrons vers un juste équilibre entre les coûts du personnel (50%), les coûts de fonctionnement (25%) et les investissements (25%). Nous tenterons de maximaliser le **retour économique** relatif aux grands investissements, tout en tenant compte des nombreuses réglementations nationales et européennes en vigueur. Ceci sera réalisé en étroite collaboration avec le SPF Économie en matière de connaissances, de technologie et d'emploi. Les **équilibres régionaux**, en matière de répartition géographique des quartiers, du personnel et des capacités, seront assurés.

Investissements concrets

- 34 avions de chasse ;
- 2 frégates ;
- 6 chasseurs de mines ;
- 6 drones dont 2 en 2021 et 4 en 2030 ;
- engagement d'un avion ravitailleur à l'étude ;
- définition d'un modèle de travail pour les avions de transport de personnes (flotte blanche) ainsi que pour les appareils *search-and-rescue* de la Défense ;
- la Composante Terre sera complètement dotée d'équipements modernes : armes, véhicules, moyens de communication, vestes de combat, ...

Prière de donner à ce document la plus large diffusion possible.

Nouvel avenir pour la Défense

Le monde a considérablement changé ces dernières années. L'Europe demeure un havre relativement sûr mais rencontre une certaine instabilité dans sa périphérie méridionale et orientale. L'Europe ne peut plus l'ignorer en considérant la perspective humaine, économique et sécuritaire. Elle doit être en mesure d'agir dans sa propre périphérie, indépendamment des autres acteurs mondiaux, et ce aussi bien politiquement, économiquement que militairement. La Belgique se positionnera ici comme un partenaire solidaire et fiable.

La première étape majeure a été franchie, mais il reste encore beaucoup de travail. Dans les mois à venir, en collaboration avec l'état-major de la Défense, j'élaborerai un plan directeur dans lequel nous détaillerons les mesures que nous mettrons en œuvre dans cette législature. Nous lancerons des procédures d'appel d'offres en vue de concrétiser les décisions gouvernementales. Entre-temps, nous poursuivrons la rationalisation des structures et des processus, continuerons à recruter des jeunes et ferons preuve de solidarité envers nos partenaires tant au sein des opérations internationales que nationales et ce, en collaboration avec la justice, la police, la protection civile, le Service d'Enlèvement et de Destruction d'Engins Explosifs (SEDEE), le *search-and-rescue*,...

La sécurité est un bien précieux mais elle n'est pas gratuite. Avec les décisions prises aujourd'hui, nous pourrons donner une perspective nouvelle et pleine d'espoir à nos forces armées et à tous les collaborateurs qui, chaque jour, donnent le meilleur d'eux-mêmes.



Steven Vandeput
Ministre de la Défense

Prière de donner à ce document la plus large diffusion possible.